FONDÉ EN 1893

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

L'Égalité
DE ROUBAIX-TOURCOING

Lundi 1er Mars 1920

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

AU CONGRES SOCIALISTE DE STRASBOURG

L'Action Parlementaire et la motion Bracke

(De notre envoyé spécial)

Strasbourg, 27 février 1920. — Gens paisibles aimant leur intérieur qui doit être attrayant, à en juger par les façades qui dressent leur élégante architecture le long des larges boulevards et des rues toutes droites, bordées d'arbres taillés en espaliers, les Strasbourgeois rentrent tôt et sortent tard. Les rues magnifiques de la grande et belle ville, d'une propreté reluisante, commencent à s'animer seulement vers huit heures, quand les étudiants gagnent l'Universitatsplatz, les fillettes et garçonnets leurs écoles, et les employés leur bureau. Alors les magasins s'ouvrent et leurs attirantes vitrines prodiguent des étalages abondants, copieusement fournis de marchandises de tous genres et pour tous les goûts.

Sauf aux abords de la gare centrale, il n'y a pas de cafés à Strasbourg, et les estaminets sont inconnus. On ne trouve que des restaurants, en nombre restreint pour l'importance de la ville, où affluent les étrangers, représentants de commerce pour la plupart.

Les délégués au Congrès National du Parti Socialiste ont augmenté, pour quelques jours, le nombre des visiteurs, et aux heures des repas, les tables d'hôtels s'égaient d'une bourdonnante animation.

Pour se conformer sans doute aux us et coutumes de la population, accoutumée de faire la grasse matinée, le Congrès, désireux de s'adapter au milieu, ne s'est réuni ce matin que vers dix heures, sous les lustres électriques du magnifique « Palais des Fêtes », dans la vaste salle où mène un monumental escalier de pierre blanche, recouvert d'un épais tapis rouge à baguettes de cuivre.

RAFFIN-DUGENS préside, et adresse un reproche amical aux délégués pour leur peu d'empressement à se rendre à la séance du matin. Il exprime l'espoir de voir régner l'esprit de camaraderie qui marqua la première journée du Congrès.

L'action parlementaire

Léon BLUM, le savant et éloquent théoricien du Parti, rend compte de l'action du Groupe socialiste parlementaire. « Il a pris, dit-il, une part active, même décisive, à l'élection présidentielle, et a jeté bas l'homme néfaste qui avait déclaré ici même : entre les socialistes et moi, c'est une question de force.

Le groupe des élus au Parlement n'est qu'un organe du Parti, destiné à servir comme lui l'intérêt général du Prolétariat.

Parlant de l'indemnité parlementaire, l'orateur déclare que le Groupe socialiste a pris nettement position pour son augmentation et si le Gouvernement n'en prenait pas l'initiative, les élus du Parti déposeraient à cet effet une proposition de loi.

Cette déclaration est accueillie par des applaudissements, qui deviennent plus nourris quand RAFFIN-DUGENS proteste contre les absences par congé des députés socialistes. Il demande au Congrès de se prononcer contre ces absences trop fréquentes et de les interdire.

Cette proposition est renvoyée à la Commission des résolutions.

Il en est de même pour une motion de la Seine-Inférieure demandant d'organiser et d'opposer au Bloc national celui des forces socialistes, afin de clairement déterminer l'action politique du Parti dans le pays. Avant de parler de l'Internationale, faisons d'abord l'accord entre nous.

La motion Bracke

Un délégué de Meurthe-et-Moselle renouvelle et élargit la motion Bracke en demandant qu'en aucun cas les élus et le Parti ne puissent faire alliance avec les représentants de la bourgoisie. Il paraît partisan d'ériger en dogme la motion Bracke.

Un jeune délégué du Rhône vient se poser en adversaire résolu du parlementarisme. Le rôle des éducateurs des masses populaires lui paraît beaucoup plus utile pour la révolution qu'une agitation stérile à la Chambre. La politique pure, dit-il, nous écœure et nous répugne. Nous n'en voulons plus ! »

Ce coup droit aux parlementaires fait bondir à la tribune un ancien député, MAYERAS, qui vient le parer avec adresse et se fait l'éloquent défenseur du Groupe parlementaire dans la précédente législature. Avec son esprit caustique, l'orateur répond aux diverses interruptions que soulèvent les crédits de guerre, et semble prendre un malin plaisir à les provoquer, sans souci de quelques flèches acérées qui lui sont décochées de divers points de la salle.

« Avant tout, dit-il, il fallait sauver la France républicaine et socialiste. Nous avons voulu l'empêcher d'être sabotée par l'invasion allemande. Nous n'avons pas voulu faire grève devant la guerre, et par cette attitude nous avons été fidèles à la mémoire et au grand enseignement de Jaurès ».

A un interrupteur récidiviste, MAYERAS demande, souriant : « Voyons, mon ami, pourquoi ne perds-tu pas l'occasion de dire des bêtises ? »

A un autre, qui reproche à certains députés de n'être pas allé dans les tranchées, l'orateur répond : « Tu parles exactement comme Daudet, qui n'y était pas non plus ». Des rires fusent, et des applaudissements crépitent. Il en fut ainsi pendant tout le discours spirituel de MAYERAS, qui a tenu la tribune pendant plus d'une demi-heure. « Mon socialisme de guerre, dit-il, en terminant, ne saura jamais s'accommoder avec les alliances capitalistes ».

Un délégué au fort « assent » méridional essaie de réfuter ce qu'il appelle le plaidoyer posthume de Mayeras, mais il n'obtient qu'un succès d'estime et on lui sait gré de se montrer bref. Il est habile à saisir la psychologie des auditoires. Lui aussi se refuse « à traîner le boulet radical et veut monter au capitole de Toulouse par les seules forces socialistes ».

Aussitôt, FROSSARD met le délégué toulousain en assez fâcheuse posture, en donnant lecture d'un appel formel aux voix radicales, signé par la Fédération de la Haute-Garonne et par lui-même.

— Je l'ai signé par ordre, répond le fougueux intransigeant, au milieu des rires et des exclamations.

Avec chaleur, FROSSARD dresse un véritable réquisitoire contre la Fédération du Rhône qui a fait appel et alliance avec les radicaux, dès le premier tour, pour les élections municipales. Il fait, dit-il, une politique de franchise, de loyauté et de clarté.

Un délégué de la Fédération mise en cause essaie, au milieu du bruit, d'apporter des explications, sinon des excuses. D'une voix chantonnante, il établit de subtils distinguo sur les mots « coalition », « alliance » et se révèle utilitaire avisé, avec une candeur touchante.

L'assemblée, rieuse et amusée, se sépare quand les douze apôtres sonnent midi à la cathédrale gothique, dont les flèches élancées se profilent, en couleurs de roses, sous le ciel bleu de pittoresque Alsace.

Appel à l'union

La séance reprend vers 2 heures, sous la présidence de Goudé. Parmi les congressistes arrivés ce matin à Strasbourg, plusieurs figures connues de notre région : Richard, César Bernard, Merlin, du Pas-de-Calais, Pierre Delcourt, conseiller général du Nord.

La discussion continue sur la motion Bracke, interdisant les tractions et compromissions socialistes avec les partis bourgeois et à laquelle le délégué de Meurthe-et-Moselle a proposé de donner plus d'ampleur, pour ne pas dire une restriction beaucoup plus étroite.

Agité, verbeux, criard et chevelu, RAFFIN-DUGENS, prodigue de grands gestes, répond à Mayeras et s'efforce de démolir la thèse justificative du socialisme de guerre, — dont il fut à un certain moment, puisqu'il a voté les premiers crédits militaires. Mais il estime que la durée de la grande tuerie aurait pu être abrégée et il regrette que tous les députés socialistes n'aient pas refusé les crédits quand il était possible d'arrêter l'effusion de sang.

Il demande d'oublier aujourd'hui le passé et de se grouper tous, étroitement et fraternellement, sur le terrain fécond de l'union socialiste.

Par ses applaudissements unanimes et prolongés, le Congrès témoigne de son ardent désir de sceller cette union nécessaire.

Barbu, chevelu, nasillard, vivante antithèse de son prédécesseur à la tribune, RAPPOPORT adresse aussi un appel chaleureux, peut-être plus expressif qu'éloquent, à l'union de toutes les énergies socialistes de France, pour la prochaine offensive victorieuse contre les puissances capitalistes.

Par une digression qui soulève des protestations, un délégué joufflu, Fernand Faure met en doute les responsabilités de la guerre et s'élève en accents indignés, contre les diplomaties secrètes. Une passe-d'armes, amicale mais vigoureuse, s'engage à ce sujet entre Longuet et Renaudel, qui tombent d'accord sur la nécessité de poursuivre la guerre contre la réaction capitaliste nationale et internationale avec tous les effectifs socialistes éduqués et disciplinés.

Un délégué du Tarn fait une conférence, écoutée avec distraction, sur les causes des guerres militaristes et les moyens de les éviter, par l'éducation rationnelle du peuple.

Le secrétaire général du Parti, FROSSARD ramène la discussion qui a une tendance à dévier, sur son véritable terrain. « Au lieu d'envisager le passé, dit-il, jetons nos regards vers l'avenir et considérons le présent. » Il montre le mouvement gréviste s'étendant, à l'heure actuelle, dans le pays tout entier et demande au Congrès de ne pas perdre son temps en discussions bizantines. « Le débat est engagé sur la motion Bracke. Elle a été vivement critiquée, combattue par certains, qui avaient promis de prendre aujourd'hui contre elle une violente offensive et on ne l'attaque pas résolument, probablement faute de munitions suffisantes, c'est-à-dire d'arguments probants. Cette motion n'a joué aucun rôle effectif dans les dernières élections, qui ont simplement rangé d'un côté tous les partisans de la révolution sociale et de l'autre tous ses adversaires acharnés. Loin de les regretter, nous devons nous réjouir des résultats, parce qu'ils ont nettement marqué la position des partis politiques. » L'orateur conclut en demandant le maintien de la motion Bracke et une vigoureuse action pour la représentation proportionnelle intégrale. « La grande leçon pratique qui se dégage des récentes consultations électorales, c'est la nécessité d'organiser solidement le Parti, de faire une œuvre éducative de propagande pour assurer le triomphe de notre doctrine dans les milieux ouvriers et paysans et dès maintenant le Socialisme organisé doit apporter aux grévistes qui peut-être vont le compter demain par milliers, chez les cheminots et les mineurs, un autre concours que des démonstrations verbales de solidarité. » Des applaudissements nourris accueillent ces déclarations de Frossard.

Bruyant intermède

Des incidents assez tumultueux surgissent à propos de la validité d'un certain nombre de mandats. Il paraît que plusieurs délégués n'ont pas les cinq ans de présence au Parti imposés par les statuts. Parmi eux figurent Raymond Lefebvre et Vaillant-Couturier, député.

Divers congressistes, notamment BLUM et LONGUET demandent de ne pas se montrer pointilleux sur l'application du règlement et de valider tous les mandats.

BRACKE réclame le respect du règlement, sans se préoccuper de questions de personnes et s'inspirant uniquement de la discipline du Parti, afin de ne pas créer de fâcheux précédents préjudiciables à l'intérêt général de l'organisation.

Durant quelque temps, l'assemblée est houleuse et il est difficile de saisir les propositions qui tombent comme grêle, en se contre-disant ou se fortifiant.

Enfin, après intervention de FROSSARD, le calme se rétablit. A une forte majorité une motion transactionnelle est adoptée. Tous les mandats sont validés et il est décidé qu'à l'avenir le règlement sera strictement appliqué.

Cet incident vidé, on revient à la discussion sur la politique générale du Parti et la motion Bracke.

Nouvel appel à l'union agissante

Très écouté, RENAUDEL se félicite d'avoir voté la motion Bracke, qui fut une garantie de probité politique et n'a pas enlevé une voix au Parti Socialiste. La réforme électorale n'est pas davantage responsable des résultats des dernières élections législatives qui, quoi qu'on dise, ne marquent pas un progrès pour le socialisme en France.

— Ce n'est pas réconfortant pour nous, s'écrie Longuet. Je m'étonne d'un tel langage.

— C'est l'expression d'une vérité mathématique, affirme Renaudel sans s'émouvoir et il attribue la défaite relative constatée en novembre à la politique exercée par certains membres du Parti après l'armistice. A l'heure actuelle, l'union s'impose pour réparer les fautes et préparer l'avenir, qui longtemps encore se trouvera lié aux conséquences de la guerre.

— Nous continuerons, clame VERFEUIL, de traîner le boulet de la victoire, qui nous vaut la situation que l'on sait.

Applaudi par les uns, interrompu par d'autres, l'ancien député du Var déclare qu'il n'a pas à regretter ses votes dans l'ancienne Chambre relativement aux crédits militaires. Avec son tempérament de lutteur, le puissant orateur attaque bravement ceux qui lui reprochent son attitude et critique avec véhémence certaine propagande menée dans le pays et qui lui paraît de nature à nuire à l'intérêt du Socialisme, au moment surtout où nous sommes dans une situation révolutionnaire. « Or, ce n'est pas la révolution qui m'effraie, c'est son échec. Pour éviter une révolution prématurée, il faut conquérir les masses, ou du moins, comme le disait Jaurès, la complaisance silencieuse des majorités et pour cette besogne de recrutement, l'union agissante de toutes les forces et de toutes les volontés socialistes est indispensable ».

Quand les applaudissements ont cessé, quelques délégués infatigables demandent de continuer la discussion, mais celle-ci est renvoyée à la prochaine séance.

Une vibrante déléguée du Parti communiste hollandais vient flétrir, par un débit monotone, « la canaille bourgeoise » et signale que le prolétariat organisé des deux hémisphères a les yeux fixés sur le Congrès de Strasbourg. Elle accuse de faillite, sinon de banqueroute, la deuxième internationale, et accorde toutes ses faveurs à celle de Moscou, seule susceptible à ses yeux d'engendrer la révolution sociale, libératrice des classes opprimées et génératrice de la liberté du monde. Elle termine sa lecture par ce cri : « Vive la République des Soviets ! »

Beaucoup de délégués applaudissent, d'autres restent inertes comme les statues des ponts du Rhin, mais une véritable ovation est faite à la vaillante militante quand elle déclare que dans toutes les réunions où elle prend la parole en Hollande, elle engage les ouvriers à refuser tout travail pour fournir des armes, des munitions, une aide quelconque aux ennemis des révolutions naissantes, auxquelles elle donne toute son ardeur, tout son enthousiasme et tout son cœur.

Avec ardeur, RENAUDEL se déclare hautement contre les Soviets et dit qu'on ne peut transporter en France les méthodes russes.

Cette opinion trouvera l'occasion de se développer dans la grande discussion qui va s'ouvrir demain sur l'Internationale, avec une ampleur particulière et appelée à un énorme retentissement.

E. POLVENT.

Cent mille francs pour un fauteuil d'orchestre

Bruxelles, 28 février. — « On » a payé cent mille francs un fauteuil d'orchestre pour la matinée organisée au théâtre de la Monnaie par le Comité belge de secours aux populations civiles de la Russie, avec le concours de la Pavlowa et sa compagnie.

Crime Monstrueux

Une fillette de six ans a été coupée en morceaux par un satyre qui a bu son sang

Mardi après-midi, une fillette de six ans, Rolande Leprieur, dont les parents habitent rue Royale, 66, à Versailles, alla chez des voisins, les époux Pénisson, domiciliés au 72 de la même rue, jouer avec leurs enfants, Raymond, âgé de huit ans, et Paulette, âgée de sept ans.

Vers 8 heures du soir, M. Leprieur, surpris de ne pas voir revenir sa fillette, alla chez Pénisson qui lui déclara que l'enfant était partie depuis une demi-heure.

Accompagné de Pénisson, qui travaillait avec lui au service des régions libérées, à Satory, M. Leprieur se rendit au commissariat pour signaler la disparition de sa fille, et pendant ces derniers jours des recherches furent effectuées dans les environs. Elles restèrent sans résultat.

Mais l'attitude singulière des époux Pénisson fit naître des doutes et une perquisition à leur domicile amena la découverte de deux paquets, l'un dissimulé dans une cheminée, l'autre glissé sous un meuble, dans lesquels on retrouva le cadavre de la petite Rolande coupé en plus de cinquante morceaux.

Arrêtés aussitôt et pressés de questions par le juge d'instruction, M. Lacomblez, la femme fit ainsi le récit du crime :

« Mardi, dit-elle, quand mon mari rentra de son travail, vers 17 h. 30, les enfants jouaient avec Rolande : il me dit brusquement : « Eloigne les gosses ». J'envoyai alors mes enfants chercher du cidre, et Rolande resta avec mon mari ; quand ils revinrent, je les renvoyai chez leur tante, qui demeure dans la maison voisine, puis j'allai rejoindre mon mari. Celui-ci était dans la chambre du fond, auprès de la petite Rolande, étendue sur le lit, dans une attitude obscène.

« Tu vois, me dit-il, je l'ai tuée et j'ai bu son sang ; maintenant, il faut la faire disparaître »

« Nous portâmes le corps dans la cave, puis nous dînâmes. Après dîner, ma belle-sœur et mon beau-frère vinrent prendre le vin chaud ; on se sépara, je couchai les enfants, puis, quand ils furent endormis, nous transportâmes le cadavre sur la table de la cuisine, où mon mari se mit en devoir de le dépecer, afin de pouvoir l'emporter en plusieurs paquets dans les bois de Satory ».

Pénisson se défend avec énergie.

« C'est ma femme qui a fait le coup, dit-il, pour me compromettre et pour se venger, parce que j'ai des maîtresses ».

Marcel Pénisson, âgé de 29 ans, est né à La Roche-sur-Yon ; il a été installé ébéniste à Coubrecieux, dans la Sarthe, où le ménage n'a pas laissé de très bons souvenirs. La femme Pénisson, née Aimée Fournier, âgée de trente ans, se livrait à des travaux de couture pour le génie. Le ménage est à Versailles depuis trois mois à peine ; il paraissait vivre en assez bon accord. La conduite de la femme pouvait donner lieu à des suppositions défavorables : il en était de même pour l'homme qui se vantait volontiers de ses bonnes fortunes.

La reconstitution anatomique du cadavre aux 55 morceaux

Le satyre assassin a étranglé la fillette après l'avoir souillée

Le docteur Fleury, médecin-légiste, et le docteur Roussin, chirurgien en chef de l'hospice civil de Versailles, ont procédé dans la matinée à la reconstitution anatomique du cadavre de la fillette assassinée.

Le corps avait été coupé en 55 morceaux : la tête seule était intacte. La colonne vertébrale avait été sectionnée à la hauteur des reins. Les os étaient entiers, l'assassin n'ayant eu à sa disposition qu'un couteau de poche pour accomplir sa sinistre besogne.

Ce matin, une foule très dense a continué à stationner devant la maison de M. Pinasson, frère de l'assassin, 72, rue Royale.

M. Pinasson a l'intention de conserver son neveu et sa petite nièce jusqu'à la fin du procès.

Il n'y aura pas aujourd'hui de nouvel interrogatoire de l'assassin ni de sa femme.

Le bâtonnier désignera ce soir l'avocat d'office qui assumera la tâche écrasante de la défense.

Après avoir procédé à la reconstitution du petit cadavre de la petite Rolande, les docteurs Fleury et Roussin ont fait un certain nombre de constatations importantes.

C'est ainsi qu'ils n'ont relevé aucune trace de violences à la tête, ce qui infirme les déclarations de la femme de l'assassin, mais ont constaté des traces très nettes de strangulation.

Après avoir abusé de sa petite victime, Pinasson l'a étranglée. Puis, pour qu'aucune trace de son forfait ne subsiste, il entreprit de la découper en morceaux.

Le juge d'instruction Lacomblez a confronté les époux Pinasson. Le meurtrier persiste à nier toute participation au crime et continue à accuser formellement sa femme.

D'autre part, l'alibi fourni hier par Pinasson a été reconnu faux. En effet, la petite sœur de la victime est venue à 7 heures un quart demander aux époux Pinasson s'ils n'avaient pas vu la petite Rolande, à quoi les époux répondirent qu'ils ne savaient pas où elle était.

Pinasson qui avait affirmé hier au juge d'instruction n'avoir été chez lui qu'une partie de la soirée, est donc démenti par la sœur même de la petite victime.

A cette heure, le crime était déjà commis.

Pour se défendre

UN AGENT FAIT USAGE DE SON REVOLVER ET TUE L'UN DE SES ASSAILLANTS

Après avoir terminé son service dans un cinéma de Boulogne-sur-Mer, l'agent de police Deblanc regagnait son logis, lorsqu'à un endroit situé près de chez lui, trois individus armés de matraques et de couteaux l'attaquèrent.

Pour se défendre, l'agent fit usage de son revolver et atteignit en pleine poitrine le nommé Fontaine Alexandre, 33 ans, qui succomba quelques secondes après.

Une enquête est ouverte.

Odieux père !

Vermassen Joseph, 42 ans, briquetier, originaire de Oomberges (Belgique), travaillait avec sa jeune fille Elvire, âgée de 17 ans, à la briqueterie de M. Brassart, à Barlin (P.-de-C.).

Depuis longtemps, ce dégoûtant personnage essayait d'entretenir des relations avec sa fille, qui s'était toujours refusée d'obéir aux demandes fréquentes du père. De ce fait, elle subissait des mauvais traitements de sa part et, ces jours derniers, voulant enfin assouvir sa triste passion, il se jeta sur sa fille, la frappa violemment et se livra sur elle à d'ignobles attouchements.

Attirée par les cris de sa fille, la mère intervint.

Furieux, le père se vengea sur sa femme en lui portant de violents coups.

Vermassen a été arrêté et transféré à Béthune où l'enquête continue.

Un Fou assassin

PARCE QUE SEPT N'EST PAS DIVISIBLE PAR TROIS IL A TUÉ SA BELLE-MÈRE

Dans le quartier des Charpennes à Lyon, un déséquilibré, dans un accès de folie, a tué sa belle-mère d'une balle de revolver.

Le fou assassin Alexandre Jourdan occupé à l'usine Berliet déclara au commissaire qui l'arrêta :

« Je suis un mathématicien. Tous les nombres sont divisibles par trois ou doivent l'être. Chez moi, on était sept, et sept n'est pas divisible par trois. Il y en avait un de trop, je l'ai supprimé. »

DEUX MILLIONS ABANDONNÉS

C'EST LE BUTIN D'UN VOLEUR REPENTANT

Paris, 27 février. — Un employé a découvert, sur le quai de la gare, un sac de marin contenant plus de deux millions, provenant d'un vol commis dans un wagon-poste du rapide Bordeaux-Cette.

Le voleur, pris de remords, a sans doute voulu restituer en abandonnant son butin.

LA GRÈVE DES CHEMINOTS

La Fédération a lancé l'ordre de grève générale

« Le mouvement doit être mené dans le plus grand calme. »

La grève générale des chemins de fer menace de créer dans le pays une situation d'une gravité exceptionnelle.

L'arrêt des transports peut déterminer une catastrophe nationale au moment où la France, mal approvisionnée en vivres et en charbon, souffre précisément de l'insuffisance des expéditions par voie ferrée. La reconstitution de nos régions dévastées, surtout, va être durement atteinte par la grève. On attend des baraquements, dans le Nord et le Pas-de-Calais, pour loger les populations rentrées en vue des travaux agricoles du printemps; les matériaux manquent; les usines n'ont pas de réserves de matières premières.

Qu'allons-nous devenir si la grève générale est un fait acquis et persistant ?

Nous devons espérer que le malentendu qui oppose les cheminots au patronat des chemins de fer sera écarté, promptement.

Il ne s'agit point de revendications portant sur les salaires ou sur les conditions de travail. La cause déterminante de la grève du P.-L.-M. est la mise à pied pendant deux jours du cheminot Campanaud. Voilà le fait.

Si la Fédération des Cheminots, dont on connaît la sagesse et la modération, a jugé nécessaire d'intervenir, en fin de compte, c'est qu'elle a estimé que les libertés syndicales étaient en cause.

L'arbitrage eut permis de déterminer la part du droit dans cette question. Ce n'est pas, en toute évidence, un problème insoluble et l'intérêt national commande qu'on ne prolonge pas la recherche d'une solution équitable. Le conflit aurait de si redoutables conséquences pour tout le monde qu'on ne peut s'empêcher de le trouver disproportionné à la cause. Un geste pacificateur s'impose. Il n'est pas impossible encore.

Les cheminots comme le gouvernement, savent bien que c'est la vie même du pays qui en dépend!

Alex WILL.

L'ORDRE

Paris, 28 février. — La Fédération Nationale des Travailleurs des Chemins de fer de France, des Colonies et des Pays de protectorats a lancé l'ordre de grève générale cette nuit. Cet ordre est ainsi conçu :

Circulaire N° 3. Paris, le 27 février 1920.

CAMARADES SECRÉTAIRES,

Devant l'atteinte portée à l'exercice du droit syndical par la Compagnie du P.-L.-M., les cheminots de ce réseau et ceux de la région parisienne, mûs par un sentiment de solidarité et de dignité, ont déclenché un mouvement de protestation qui prend d'heure en heure une ampleur plus sérieuse.

La Commission exécutive de la Fédération, en face de ses responsabilités, et après avoir épuisé tous les moyens de conciliation et s'être heurtée à une intransigeance obstinée auprès de la Compagnie du P.-L.-M., du Ministre des Travaux Publics et du Président du Conseil, en attendant l'arbitrage sur les incidents, a décidé l'arrêt général du travail sur tous les réseaux.

Elle vous invite, en conséquence, à considérer la présente comme un ordre effectif de grève et vous informe que vous avez à faire le nécessaire pour la cessation immédiate et complète du travail.

La Commission exécutive rappelle que le mouvement doit être mené dans le plus grand calme, que toutes les mesures doivent être prises pour assurer la sécurité et éviter toutes provocations et actes de sabotage.

Le travail ne sera repris que par son ordre.

Pour la Commission Exécutive et par ordre:
Les secrétaires généraux adjoints,
(Signé) CHAUVE, COUDUN.

Les effets du mot d'ordre

Paris, 28 février. — L'ordre de grève n'a pas causé beaucoup de surprise parmi le personnel. Depuis hier soir, on l'attendait.

Mais sa proclamation ne semble pas avoir produit d'effets immédiats.

C'est seulement demain matin que l'on pourra constater les effets du mot d'ordre.

Les Ministres en conférence

Paris, 28 février. — M. Millerand a conféré, ce matin, avec M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, et M. Steeg, ministre de l'Intérieur.

Les autos seront réquisitionnés

Le décret concernant la réquisition des automobiles est prêt à paraître. Il concernera tout d'abord les régions où la grève sera complète.

LA SITUATION

A PARIS

Paris, 28 février. — La grève des Cheminots s'est étendue à la Compagnie d'Orléans ; elle n'est d'ailleurs que partielle. A la gare d'Orsay, tout le personnel s'est présenté ce matin pour travailler. Il y a des défections de mécaniciens à la gare d'Austerlitz, le service des trains est cependant assuré pour les grandes lignes. On a supprimé tout train de banlieue.

Aux gares Montparnasse et des Invalides, la situation est stationnaire ; il y a peu de défections nouvelles, les départs des trains de grande ligne sont assurés, ainsi que quelques départs pour Versailles et la banlieue.

A la gare Saint-Lazare, les trains venant de Saint-Germain, de Versailles et de Nantes, arrivent archibondés. La Compagnie promet d'assurer quelques départs pour Cherbourg, Le Havre et Dieppe. Des civils sont venus se mettre à la disposition de la Compagnie pour suppléer au manque d'employés.

A la gare de Lyon, le service se fait très réduit ; les employés touchés par l'ordre de mobilisation ont commencé à réintégrer leur poste.

A la gare du Nord, le service est le même soir, c'est-à-dire que trente pour cent des trains de banlieue sont supprimés.

A la gare de l'Est, quelques départs de trains sont assurés. Le personnel qui travaille est très calme. La gare est occupée par des détachements du 46me de ligne. On a pu assurer le départ de six trains de grande ligne et de cinq trains de banlieue. Tous les grands express de province, y compris l'Alsace-Lorraine, sont arrivés ainsi que des trains de banlieue.

Le service s'organise en dehors du concours des grévistes ; on espère le rendre normal d'ici lundi.

Les délégués des syndicats parisiens, qui s'étaient tenus en permanence cette nuit à la C. G. T., sont revenus ce matin à la Bourse du Travail. De nombreux émissaires sont partis en bicyclette pour des destinations inconnues (Havas).

A MARSEILLE

Marseille, 28 février. — A 60 heures, ce matin, aucun des Cheminots mobilisables ne s'était encore présenté à la première section (chemins de fer de campagne) ; aux sections actives, il y a eu quelques très rares rentrées. Comme hier, certains trains continuent à circuler.

Pour assurer le ravitaillement

Paris, 28 février. — Du journal « Le Temps » : A l'issue d'un meeting tenu dans la matinée, le secrétaire de l' « Union des Syndicats des Cheminots » a annoncé que cet après-midi une délégation irait au siège de la Fédération nationale pour lui suggérer de proposer au Gouvernement d'organiser un service de ravitaillement au moyen d'équipes formées et contrôlées par le Comité de grève.

Quelques détails

Paris, 28 février. — A la gare de Versailles, les trains fonctionnent d'heure en heure et Versailles rive droite quelques trains seulement sont mis en circulation. Les gares sont gardées par le 5e régiment de génie. Depuis deux jours, un train de bestiaux est en souffrance en gare de Trappes. Le convoi renferme trois cents bœufs et deux cents porcs complètement dépourvus de ravitaillement.

— Les grévistes de la Compagnie de l'Est ont tenu cet après-midi trois réunions successives à la C. G. T. La continuation de la grève a été acclamée.

— A la Compagnie de l'Est on assure encore le départ de quelques trains, notamment des grands express.

— A la Compagnie du Nord, le service est toujours à peu près normal, cependant une compagnie de garde républicains est arrivée et a été répartie dans la gare.

— « La Presse » annonce que la Compagnie d'Orléans a reçu un ordre de convocation pour une période de 21 jours touchant la troisième et vingt-troisième section des chemins de fer de campagne, c'est-à-dire des sections actives du réseau.

Les décisions du Gouvernement seront dictées par l'attitude des grévistes

Paris, 28 février. — M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, a fait au « Temps » les déclarations suivantes : « Nous avons été informés tout à l'heure de l'ordre de grève générale lancé par la Fédération nationale. Les décisions qui seront prises ont été résumées hier dans les déclarations de M. Millerand, c'est-à-dire que l'attitude du Gouvernement sera très ferme. Les mesures appliquées sur le P. L. M. seront étendues aux autres réseaux lorsque la nécessité s'en fera sentir. Actuellement des concours bénévoles s'offrent à nous : c'est l'Union des combattants qui nous apporte l'aide de ses 400.000 adhérents ; ce sont les élèves de l'Ecole des Arts et Métiers de Châlons, et de l'Ecole Centrale. De tous côtés la résistance s'organise pour empêcher que la vie économique du pays ne soit paralysée. Les décisions prises par le Gouvernement seront dictées par l'attitude des grévistes.

Le Syndicat des Chemins de fer de l'Etat a adressé à tous ses membres un appel par lequel il combat énergiquement le mouvement de grève actuellement à l'encontre des intérêts des Cheminots au moment où les Pouvoirs publics les ont assuré de leur sympathie, et semblent décidés à faire aboutir les revendications professionnelles ».

Le Conseil Fédéral fait l'exposé des revendications

Paris, 28 février. — Le Conseil Fédéral des Cheminots s'est réuni cet après-midi, à son siège. Il a envisagé la situation créée par la décision de grève générale et fera plus tard un communiqué dont les lignes essentielles sont : 1. Exposé de l'intervention au point de vue de la situation du citoyen Campaneau ; 2. Exposé des revendications générales de la corporation des ouvriers des chemins de fer ; 3. Relation des entrevues qui ont eu lieu au Ministère et à la Compagnie du P.-L.-M. ; 4. Exposé des revendications actuelles.

La C. G. T. assure les Cheminots de son appui

Le bureau de la C. G. T. nous communique la note suivante :

« Dans le conflit grave auquel se trouve acculée la Fédération nationale des Chemins de fer, la C. G. T. a pour devoir d'exprimer et de manifester sa solidarité avec l'organisation des travailleurs de la voie ferrée. Elle constate que les causes du mouvement ne peuvent être méconnues. Les responsabilités graves remontent aux Compagnies et au Gouvernement qui en portent tout le poids. Les raisons profondes sont les retraites et la mauvaise volonté apportée à satisfaire les revendications matérielles des cheminots, revendications modestes dont personne ne peut contester la légitimité.

» La cause actuelle est la punition infligée par la Compagnie du P. L. M., à un militant ouvrier, punition qui méconnaît le libre exercice du droit syndical inscrit dans la loi. La Compagnie responsable n'a pas voulu souscrire aux demandes conciliantes de l'organisation fédérale désireuse de régler cette question et de ne pas laisser développer un conflit dont on mesure aujourd'hui les conséquences.

» Le Gouvernement s'est refusé à intervenir, malgré un précédent récent dans un cas plus grave, la grève de Périgueux pour obtenir le retrait d'une punition injustifiée.

» A deux reprises, le Ministre des Travaux publics a refusé aux délégués de la Fédération nationale venus rechercher avec lui les conditions d'un arrangement, d'intervenir auprès de la Compagnie, méconnaissant ainsi l'intérêt public ; il était possible d'aboutir à cet arrangement. En refusant d'accepter la suspension de la punition prononcée contre un militant, en attendant l'arbitrage, le chef du Gouvernement a pris une lourde responsabilité. En refusant de son côté de souscrire à cette même demande, la Compagnie du P. L. M. n'a montré qu'un seul désir : lutter contre l'organisation ouvrière. A l'heure actuelle, tous les moyens de conciliation auxquels la Fédération Nationale des Cheminots a recouru depuis le début même du conflit se sont heurtés à un refus. La situation ainsi créée par la Compagnie et les Pouvoirs publics est désormais bien claire : C'est à l'organisation syndicale des Cheminots qu'on s'attaque.

» La Confédération Générale du Travail en prend acte pour constater l'intérêt égoïste des possédants et ses conséquences désastreuses.

» L'attitude immédiate de la C. G. T. est toute tracée : elle assure la Fédération des Cheminots en lutte de son appui. La cohésion, le sang-froid, la discipline dans cette action sont indispensables pour aboutir à un résultat ».

La Compagnie du Nord adresse un appel à ses Cheminots

La direction de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord a fait afficher sur les murs de la gare du Nord l'ordre du jour suivant :

« Une agitation se manifeste parmi les Cheminots de certains réseaux.

» Quelle qu'en soit la cause, le personnel du réseau du Nord a le devoir de rester en dehors de cette agitation en raison de la situation spéciale de nos régions dévastées par la guerre.

» Agents du réseau du Nord, à tous les degrés de la hiérarchie, dans tous les services, vous savez comment nous avons été détruits par la guerre ; vous savez quelle peine vous avez eue à faire renaître le réseau, quelle somme d'efforts vous avez dû faire pour y ramener une exploitation à peu près régulière.

» Tous, nous avons commencé, dans ces dernières semaines, à voir les fruits de ces efforts. Nous avons commencé à voir nos trains plus réguliers, mieux affectés, mieux classés. Par là et grâce à nos installations renaissantes, nous avons pu offrir plus de wagons au public, en un mot nous avons senti que nous allions commencer à donner satisfaction aux populations des régions dévastées.

» Troubler cette renaissance, ce serait perdre en quelques jours les résultats péniblement acquis en plusieurs mois ; ce serait infliger à vos familles, à vos amis des souffrances, des privations nouvelles en supplément de celles que l'ennemi leur a infligées pendant quatre ans et demi.

» Les agents du réseau du Nord ne feront pas cela : ils comprendront qu'avant tout ils ont le devoir de ne pas priver les régions libérées d'un seul train, ni d'un seul wagon, ni d'un seul colis, parce qu'on n'achève pas les blessés quand on est Français et que la région que nous desservons est tout entière un grand blessé. »

L'Ingénieur en chef de l'Exploitation :
JAVARY.

A LILLE

La situation est normale

Aucun incident à signaler en gare de Lille, pendant la journée. Les trains partent régulièrement, arrivent normalement, rien ne vient entraver le service régulier et on ne s'aperçoit pas jusque maintenant que l'ordre de grève a été donné à Paris.

Les délégués du Syndicat des Cheminots de Lille ont tenu hier soir une réunion.

Le citoyen Hochedez, rentré à 9 h. 15 du soir de Paris, où il avait pris part au Conseil fédéral, y assistait.

A minuit, aucune communication n'avait encore été faite sur la décision prise par le groupe de Lille.

A HELLEMMES

Les délégués n'ont encore reçu aucun ordre de grève, mais se tiennent prêts à marcher au premier signal de la Fédération.

A huit heures du soir, rien n'était encore arrivé.

A DUNKERQUE

Jusqu'ici la situation est normale, mais cependant toujours sous les conditions énoncées dans l'ordre du jour de la réunion de vendredi soir, à savoir que l'ordre de la Fédération générale sera suivi immédiatement.

Contes et Nouvelles

Premier Amour

Engagés dans un petit sentier qui s'enfuyait à travers bois, dissimulés au milieu d'un bouquet d'arbres, depuis un moment nous marchions l'un près de l'autre sans nous rien dire.

Mon amie était subitement devenue rêveuse et, tandis que je la regardais avec un intérêt inexprimable, « Elle » demeurait muette ; il est vrai que nous ne nous connaissions que depuis peu, mais assez cependant pour oser écrire que cette méchante boudeuse était une excellente fille.

Pourtant, ce jour-là, par suite de je ne sais quelle singulière tournure de mon esprit, je me mis à admirer cette fille, surpris et charmé, comme si je l'eusse vue pour la première fois.

Tout en allant, des hanches bien développées imprimaient à sa jupe coquette un gracieux balancement, et son jeune sein soulevait timidement la frêle étoffe de son discret corsage : si bien que, malgré la fraîcheur encore enfantine de son visage de demi-vierge autour duquel tremblotaient de légères frisettes dorées, elle avait l'air d'une vraie femme ! d'un ange !! Oh ! elle était vraiment jolie, jolie à ravir de joie les yeux qui la voyaient...

Une foule de petits oiseaux peuplaient les arbres et gazouillaient éperdument.

J'étais heureux, oui, bien heureux ; et, silencieusement, je m'assis sur une grosse pierre formant pont à un petit ruisseau qui lui aussi, le matin ! parlait à sa façon à nos cœurs amoureux.

Pendant ce temps, l'amie s'était agenouillée dans l'herbe et, avec une attitude adorable de grâce et de simplicité, donnait sa face au ruisselet et souriait à son image qui se reflétait vaguement dans l'eau claire avec un coin de ciel bleu.

Les traits de sa figure mate, d'une sûreté de lignes indiscutables, exprimaient la conscience de sa supériorité sur bien d'autres femmes.

Ses yeux noirs admirables, prenaient de temps en temps comme un reflet verdâtre, qui leur ajoutait, à de certains moments une sorte d'acuité perçante ; éclair aussi vite éteint qu'apparu derrière l'épais rideau de leurs longs cils et sous le pesant fardeau de ses lourds et épais cheveux d'or relevés par un peigne. Sa nuque fine et blanche apparaissait dans toute la pureté de son galbe, ornée d'un simple, mais là très simple, petit collier de perles grises...

En admirant cette fille d'Eve, qui ne disait mot, étant toute à sa rêverie : il me semblait que je partais pour un pays sévère d'où le rire et l'imprévu étaient bannis, et la mélancolie qui me gonflait le cœur était comme un adieu triste aux belles et folles équipées qu'on pardonne, aux précieuses féeries de mes rêves d'antan ; à tous ces chemins capricieux qui conduisent vers le hasard, à toutes les surprises charmantes que l'avenir réservait à une jeunesse aventureuse. Pourquoi ?

Je me figurais déjà un être classé, étiqueté, adorant la liberté, attaché à l'amie comme l'escargot à sa coquille, et je ne saurais dire ce qui se passa alors en moi : j'eus un attendrissement inexplicable pour cette fleur de péché que j'eus peur d'aimer et une vague envie de pleurer pour.... « Elle ».

Albert SAUTTEAU.

LA HOLLANDE ET L'EXPOSITION DE LILLE

Les agriculteurs et horticulteurs de la Hollande viennent de s'organiser dans le but de faire à l'Exposition de Lille, une démonstration collective de ce que la Hollande peut faire pour contribuer à la reconstitution du Nord de la France. Dans une circulaire qui a été envoyée à tous les agriculteurs en Hollande qui pourraient s'intéresser à ce projet, le Comité d'organisation fait remarquer qu'il est du devoir de tout le monde de « participer à la reconstitution des belles et fertiles régions de la France qui ont été transformées comme en un désert par l'invasion. »

Crime de martyre

EN SE DÉFENDANT UNE ROUBAISIENNE TUA. — LES JUGES L'ONT ACQUITTÉE

Armandine Mulebecq, femme Mayeux, ourdisseuse à Roubaix, vivait en concubinage depuis le premier janvier 1915 avec un nommé Clovis Mourmanne. Mourmanne était une brute et la pauvre femme, qui deux ans auparavant avait abandonné un mari qui la maltraitait, se vit à nouveau injuriée grossièrement et souvent menacée.

Le 23 mars 1915, Mourmanne rentrant chez lui, vers six heures du soir, déposa près de la fenêtre une pièce de deux francs, destinée à subvenir aux besoins du ménage pendant une semaine. La femme Mayeux lui demanda pourquoi il ne lui remettait pas la somme de 4 fr. 50 qu'il venait de toucher à titre d'indemnité de chômage. Se fâchant subitement, Mourmanne se précipita et l'empoigna à la gorge. Se voyant menacée de mort, la femme Mayeux, qui tenait à la main un couteau de cuisine effilé, lui en porta un coup à la poitrine et parvint ainsi à se dégager et à prendre la fuite. Mourmanne expira quelques instants après.

L'accusée, qui jouissait de l'estime de tous et n'avait jamais été condamnée, vient de comparaître devant la Cour d'Assises de la Seine-Inférieure qui l'a acquittée.